

Diabétiques : prenez vos pieds en main



2^{ème} campagne de dépistage gratuite du pied diabétique

Dates : du 14 au 29 novembre 2019 (en marge de la Journée Mondiale du Diabète du 14 novembre).

Lieu

Canton de Vaud – auprès de **diabètevaud**, dans des cabinets des podologie vaudois, ainsi que dans certaines structures ambulatoires de suivi du diabète (voir la liste sur www.podologues.ch ou sur www.diabetevaud.ch).

À qui s'adresse-t-il ?

Tout-e habitant.e du canton de Vaud adulte atteint-e de diabète peut bénéficier de ce dépistage gratuit.

Comment participer ?

Le dépistage se déroule du 14 au 29 novembre 2019.

Les 14 et 15 novembre, les dépistages sont effectués à **diabètevaud** sans rendez-vous (voir les horaires détaillés sur <https://www.diabetevaud.ch/vivre-avec-le-diabete/soins-et-traitement/campagne-2019/>).

Du 18 au 29 novembre, les dépistages sont proposés dans tout le canton, dans des cabinets de podologie ainsi que dans certaines structures ambulatoires de suivi du diabète (voir la liste sur www.podologues.ch ou sur <https://www.diabetevaud.ch/vivre-avec-le-diabete/soins-et-traitement/campagne-2019/>).

Attention : certains lieux proposent le dépistage sans rendez-vous (les personnes sont prises dans l'ordre d'arrivée), alors que d'autres le font sur rendez-vous. Merci de se référer aux informations détaillées figurant sur la liste.

Ce dépistage est gratuit et ne nécessite pas d'être envoyé.e par un médecin.

Pourquoi proposer un dépistage du pied diabétique ?

Le diabète est une maladie silencieuse qui peut avoir des répercussions au niveau des pieds. Il peut les rendre moins sensibles à la douleur, entraîner des déformations et des blessures qui guérissent mal voire des amputations. Or si les mesures de prévention sont prises à temps, ces complications peuvent être évitées.

Tout.e patient.e diabétique adulte devrait bénéficier au moins une fois par année d'un contrôle de ses pieds (dépistage) afin d'évaluer les risques de complication et mettre en place le suivi adéquat. Or ce contrôle n'est pas assez systématique puisqu'en 2017, 40% des patient.e.s vaudois.es disaient ne pas avoir bénéficié d'un contrôle annuel des pieds. La campagne de dépistage gratuit permet ainsi à tout.e patient.e, sans discrimination, de connaître l'état de ses pieds et de recevoir des conseils individualisés sur la façon d'en prendre soin au quotidien.

En quoi consiste le dépistage du pied ?

L'examen se fait sur les pieds nus et il dure entre 20 et 30 minutes. Il est effectué par un.e professionnel.le dûment formé.e et il est totalement indolore. La personne qui examine les pieds vérifie leur état pour voir s'il y a des déformations, des plaies ou d'autres éventuels problèmes à traiter ou surveiller. Elle vérifie aussi s'il y a une altération de la sensibilité à la douleur ou de la circulation sanguine, ce qui pourrait augmenter le risque de complications. Enfin, elle fournit une brochure expliquant comment prendre soin de ses pieds au quotidien. Un rapport sur l'examen est également transmis au médecin traitant.

Qui organise ce dépistage ?

La campagne de dépistage est organisée par **diabètevaud** et la Société Suisse des Podologues en partenariat avec les Réseaux Santé Vaud. Outre le temps mis à disposition par les podologues, la campagne est financée par le canton de Vaud, dans le cadre de la mission de dépistage et prévention des complications du diabète attribuée à **diabètevaud**.

La 1ère campagne de dépistage (9-14 novembre 2015) en quelques mots

- Au total 150 patient.e.s avaient bénéficié d'un dépistage dans le cadre de cette campagne pilote.
- La campagne avait permis de toucher le groupe cible puisque 69 personnes (46%) n'avaient jamais fait examiner leurs pieds par un.e professionnel.le de la santé auparavant.

Quelques chiffres et faits sur le diabète

- Le diabète touche environ 5% des Vaudois.e.s, soit quelque 40'000 personnes.
- Le diabète est la première cause d'amputation dans les pays qui ne sont pas en guerre (les diabétiques ont 10 à 20 fois plus de risques de subir une amputation d'un membre inférieur).
- Dans le canton de Vaud, 103 amputations ont été réalisées en 2017 chez des patient.e.s diabétiques. L'incidence des amputations dans le canton de Vaud montre cependant des taux inférieurs aux taux nationaux. Alors que, depuis 2006, les taux en Suisse ont varié entre 1.61 et 2.02 pour 10'000 habitant.e.s, ils ont oscillé entre 1.05 et 1.82 dans le canton de Vaud. Il est probable que sans les actions menées avec le Programme cantonal diabète (dont une première campagne de dépistage du pied en 2015), le canton de Vaud aurait présenté les mêmes tendances que le reste de la Suisse concernant les amputations.
- Les complications du diabète **entravent** fortement la qualité de vie (entre 10 et 15% de la qualité de vie d'un individu). Outre le coût financier (env. 25'000.- de frais médicaux uniquement liés à l'hospitalisation), les amputations constituent un coût humain important. Cependant, elles peuvent être en grande partie évitées grâce à des mesures de prévention telles que le contrôle annuel des pieds.
- La Société suisse d'endocrinologie et diabétologie recommande au moins un contrôle annuel des pieds chez tout.e patient.e diabétique adulte. Or en 2017, seul.e.s 3 patient.e.s vaudois.se sur 5 disaient avoir bénéficié d'un contrôle des pieds nus par un.e professionnel.le au cours des 12 derniers mois.

Contact Presse

- Madame Léonie Chinet, Secrétaire générale de **diabètevaud**, 076 320 85 07- leonie.chinet@diabetevaud.ch
- Madame Myriam Rossat, Présidente de la Société Suisse des Podologues, presidence@podologues.ch